

**CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT LEGER DE MONTBRILLAIS**

COMPTE-RENDU

SEANCE DU 12 JANVIER 2021

Membres en exercice : 11

Qui ont pris part à la délibération : 10

Date de convocation : 7/01/2021

L'an deux mil vingt et un, le douze janvier à vingt heures, les membres du conseil municipal de la commune de Saint Léger de Montbrillais, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur BATTY Philippe, Maire de Saint-Léger-de-Montbrillais.

Etaient présents : Mmes Mrs BATTY Philippe, BAILLERGEAU Agnès, RAGOT Valérie, HUPON Guillaume, ALIX Marie, BELLAMY Pascal, FOUQUET Emmanuelle, GONCALVES DO REGO Marie-Line, MALBRAND Guy et SAMPIC Amélie, formant la majorité des membres en exercice.

Absent excusé : Mr FULNEAU Franck

Mme ALIX Marie a été élue secrétaire de séance.

ORIENTATIONS DES INVESTISSEMENTS POUR 2021

Monsieur le Maire fait un point sur les travaux et projets d'investissements pour l'année 2021 :

- Eglise : Réparation de la toiture et d'une partie du plafond intérieur
- Voirie / sécurité routière
- Réparation d'une borne de défense incendie
- Aménagement du jardin du souvenir
- Habillages cache-poubelles
- Grillage de l'école
- Achat / location de nouvelles illuminations

MISE EN PLACE DE REUNIONS DE CONSULTATION AVEC LES HABITANTS

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que des réunions avec les habitants seront organisées prochainement. Les membres du conseil municipal décident que les réunions seront tenues le samedi matin.

QUESTIONS DIVERSES

- Problème récurrents de chiens errants
- Problème d'accès des riverains à leur terrain suite au curage des fossés rue des écoliers (route de Ternay) par le service des routes du Département.
- Installation à l'école du panier de basket acheté par l'APE

Fait et délibéré les heure, jour, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents.

Fait à Saint Léger de Montbrillais,

Le 14 janvier 2021.

Le Maire, Philippe BATTY

